

INSCRIPTION DES ELEVES entrant en SECONDES et PREMIERES en LYCEES GENERALE et TECHNOLOGIQUE et LYCEES PROFESSIONNELS

NOUVEAUTE PRE-INSCRIPTION : Toutes les familles de l'académie dont l'enfant est affecté en 2^{nde} G. T. Pro et 1^{ère} année de CAP dans un établissement public de l'Education nationale de l'académie devront TELE-INSCRIRE leur enfant

- L'avis d'affectation permet de s'inscrire dans un établissement pour y suivre une formation précise.
- **Pour les élèves entrant en 2ndes G. T. et Pro. - 1^{ère} année de CAP - 1^{ères} G. T. et Pro. : L'inscription est obligatoire aux dates indiquées.**
Au-delà de cette date, la place de l'élève ne sera plus réservée. Le Chef d'établissement contactera alors les élèves inscrits sur les listes complémentaires.
- **Les élèves futurs lycéens doivent se présenter avec un EXEAT** puisque chaque chef d'établissement d'accueil doit s'assurer que le jeune est en règle avec l'établissement d'origine.

ETABLISSEMENTS	DATES D'INSCRIPTION	HORAIRES D'INSCRIPTION	DOCUMENTS A APPORTER	REMARQUES COMPLEMENTAIRES
Lycée Jehan de Beauce 20 rue du Commandant Chesne 28000 CHARTRES	Elèves entrant en 2 ^{nde} GT et Pro ; élèves entrant en 1 ^{ère} n'appartenant pas au lycée : <u>Mercredi 1er juillet 2020</u> 8h30 – 19h : Tous les établissements autres que ceux cités ci-dessous <u>Judi 2 juillet 2020</u> 8h30-13h30 L. Pergaud Courville 13h30-19h : Toury + Epernon <u>Vendredi 3 juillet 2020</u> 8h30-13h30 J. Macé Mainvilliers 13h30-19h E. Herriot Lucé <u>Lundi 6 juillet 2020</u> 8h30- 13h30 : Auneau + Illiers 13h30-19h : PS Lucé + St Prest		- Notification d'affectation délivrée par l'Inspection Académique - Photocopie carnet de vaccinations - Photocopie livret de famille (parents + enfants) - Photocopie des 3 bulletins trimestriels de l'année - EXEAT - 4 photos d'identité (+1 si demande d'internat) - Extrait du dernier jugement de divorce le cas échéant - RIB - Copie dernier PAP, PAI ou PPS le cas échéant Facultatif : * Chèque de 10€ si adhésion à la Maison des Lycéens * Chèque de 22€ si adhésion à l'UNSS * Pour internat : 1 enveloppe timbrée au nom et adresse du responsable légal * Mandat de prélèvement SEPA complété et signé si prélèvement automatique + 2 ^e RIB	La télé-inscription ne soustrait pas à l'obligation d'inscription en présentiel. Nota : les dossiers d'inscription vierges sont donnés aux collèges de secteurs pour être transmis aux familles.
Lycée Fulbert 62 rue St Chéron 28000 CHARTRES				

<p>Lycée Marceau 2 rue Pierre Mendès France 28000 CHARTRES</p>		<p>la procédure est sur le site du lycée avec la liste des documents à fournir</p> <p>pour les télé-inscrits : procédure courrier (envoi du dossier soit dépôt soit courrier)</p> <p>pour les autres procédures en présentiel les lundi 6 et mardi 7 juillet</p>		
<p>Lycée E. Zola 26 rue de Civry 28200 CHATEAUDUN</p>	<p>La finalisation des inscriptions pour le lycée Emile Zola se fait en présentiel :</p> <p>Le jeudi 2 juillet de 13h30 à 18h00</p> <p>Le vendredi 3 juillet de 8h à 18h00</p> <p>Le samedi 4 juillet de 9h00 à 12h00</p>			
<p>LP J.F. Paulsen Bd du 8 mai 1945 28200 CHATEAUDUN</p>	<p>Elèves de 3EME PREPA METIERS, 1ère année CAP ATMFC/PSR/ELECTRICIEN, 2NDE BAC PRO MGTL/MRCU/MEI/MTE :</p> <p>Du mercredi 1er juillet au vendredi 3 juillet 2020 de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie du livret de famille - Photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso format A4) - 1 photo d'identité couleur sur fond blanc - RIB ou RIP - Photocopie du jugement de divorce pour les parents séparés ou autre document justifiant la garde de l'enfant - Attestation d'assurance (responsabilité civile) - Photocopie de l'attestation de recensement (+ de 16 ans ou atteignant l'âge de 16 ans en cours d'année scolaire-obligatoire pour l'inscription aux examens) - Photocopie du carnet de santé (vaccinations) - Photocopie de l'attestation papier carte vitale (et pas celle de la carte vitale) - Photocopie de la notification d'attribution de bourse 2020-2021 <p>* Facultatif : 10€ adhésion Maison des lycéens</p>	<p>Toutes les modalités d'inscription et tous les documents à télécharger sont sur la page d'accueil du site du lycée et le téléservice pré-inscription en ligne.</p> <p>Dans le cadre des contraintes sanitaires, un seul membre de la famille et l'élève seront admis à rentrer dans l'établissement muni d'un stylo bleu. Le port du masque est obligatoire.</p>
<p>Lycée E. Branly 29 avenue J. F. Kennedy BP 40019 28101 DREUX Cedex</p>	<p><u>2^{nde} Bac Pro et 1^{ère} année CAP</u> Mercredi 7 Juillet 2020 9h-12h30</p> <hr/> <p><u>2^{ndes} Gales</u> 2/7 : 9h-12h30 Taugourdeau 9h30-12h : Camus 10h-12h + 14h-18h: St Pierre 13h30-18h : Taugourdeau 15h-18h : L. Armand</p> <p><u>3/7 : 9h-12h30 Curie</u></p>	<p>3/7 : 9h-12h30 Curie 9h30-12h : N. Robert 10h-12h30 : Mozart Anet 14h-17h : Brezolles 13h30-18h: Bû et Curie 14h30-18h : EXTERIEURS</p> <p>6/7 :9h-12h30:Dauphin Nonancourt 9h30-12h30+14h-17h : Nogent-le-Roi 13h30-18h : Châteauneuf 14h30-18h : Pagnol</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie du livret de famille - Photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso – format A4) - 2 photos d'identité couleur - RIB ou RIP - Photocopie du carnet de santé : vaccins - Photocopie du jugement de divorce 	<p>Facultatif : Chèque de 8 € pour adhésion Maison des Lycéens</p> <p>LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SERONT TRANSMIS DANS LES COLLEGES.</p> <p>PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'ELEVE ET D'UN RESPONSABLE LEGAL LE JOUR DE L'INSCRIPTION.</p>

<p>Lycée Rotrou 1 rue Les Marchebeaux 28100 DREUX</p>	<p><u>2ndes et extérieurs :</u> Mercredi 1^{er} juillet de 14h à 19h Jeudi 2 juillet de 16h à 19h Vendredi 3 juillet de 16h à 19h Samedi 4 juillet de 8h30 à 13h</p>			
<p>LP-LDM G. Courtois 2 rue Salvador Allende BP 30257 28105 DREUX Cedex</p>				
<p>L.P. M. Violette Rue Pablo Neruda BP 59 28101 DREUX</p>				
<p>L.P. Philibert de l'Orme 7 rue J. Ferry BP 40105 28110 LUCE</p>	<p><u>2 et 3 juillet 2020</u></p>	<p><u>2 juillet :</u> 9h-12h : 2FCA, 2 MSEC, 2 AFB et 2 ORGO 14h-15h30 : 2 CAP IS et 2 CAP PE <u>3 juillet :</u> 9h-12h : 3è PM , 2 EB1 et 2 EB2 14h-15h30 : 2 MA, 2 TCB et 2 CAP CO</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exeat (à demander au collège d'origine). - Photocopie du livret de famille (toutes les pages) - Photocopie carte d'identité recto/verso ou passeport. - Photocopie du carnet de vaccination - 4 photos d'identité - 2 RIB - Photocopie du jugement en cas de divorce ou de séparation. - Attestation d'assurance scolaire - Copie attestation droits assurance maladie - <u>Pour inscription examen :</u> <p>Photocopie de l'attestation de recensement militaire pour les élèves ayant 16 ans et ayant la nationalité française et/ou du certificat de préparation à la journée de préparation à la défense (JAPD).</p>	<p>Présence d'un parent ou tuteur obligatoire.</p>
<p>LP E. Triolet 2 rue des écoles 28110 LUCE</p>	<p>mercredi 1er juillet de 8h00 à 12h00 le jeudi 2 juillet de 8h30 à 16h30 et vendredi 3 juillet de 8h30 à 16h30.</p>			

<p>Lycée S. Monfort 6 rue de l'orme de Sours 28600 LUISANT</p> <p>Voir site internet : http://www.lycee-silvia-monfort.fr</p>	<p>*Élèves de 2nd et 1ère STMG*</p> <p>* Vendredi 3 juillet de 9h00 à 17h30 * Samedi 4 juillet de 9h00 à 13h00 * Lundi 6 juillet et mardi 7 juillet de 8h30 à 19h30</p> <p>*Élèves de 2nd CAP, 2nd MRC et 1ère BAC PRO</p> <p>* Vendredi 3 juillet de 9h00 à 12h30 et 13h00 à 16h00 * Samedi 4 juillet de 9h00 à 13h00 * Lundi 6 juillet, mardi 7 juillet et mercredi 8 juillet de 8h30 à 17h30</p>			
<p>Lycée R. Belleau 33 rue de la Bretonnerie 28400 NOGENT LE ROTROU</p>	<p>2nde générale et technologique, 2nde professionnelle, 2nde CAP au LPO Remi Belleau :</p> <p>Mercredi 1er juillet 2020 : de 14h à 18h</p> <p>Jeudi 02 juillet 2020 : de 08h à 19h</p> <p>Vendredi 03 juillet 2020 : de 08h à 18h</p> <p>Lundi 06 juillet 2020 : de 08h à 13h</p>		<p>La liste des documents à fournir a été transmise aux collègues.</p>	<p>Après avoir procédé à la téléinscription entre le 1er et le 3 juillet, un représentant légal + l'élève se déplacent au LPO Remi Belleau, sans rendez-vous, mais uniquement durant les plages dédiées aux inscriptions, pour finaliser l'inscription avec le dépôt du dossier (+les pièces justificatives demandées) et recevoir les informations relatives à la rentrée scolaire.</p>
<p>L.P. Sully 8 rue des Viennes BP 129 28404 NOGENT LE ROTROU</p>	<p>A titre exceptionnel, les parents pourront prendre RDV et procéder à l'inscription sur place du 01 au 03 juillet 9h -12 et 13h30 -16h30.</p>	<p>Inscription en ligne privilégiée pour les nouveaux élèves. Les parents devront donc s'inscrire en ligne via les téléservices et envoyer par voie postale ou déposer directement dans la boîte aux lettres du lycée les documents demandés.</p>		
<p>EREA François Truffaut 42 rue du Château d'eau 28300 MAINVILLIERS</p> <p>02.37.18.29.00</p>	<p>Tous les jours de 8h à 16h jusqu'au 10 juillet inclus</p>			